

**BAREME D'HONORAIRES DE TRANSACTION au 27 Mars 2014
sur IMMEUBLES & FONDS de COMMERCE**

T.V.A. au taux de 20 % incluse

Pour un bien inférieur ou égal à 30.000 € : Forfait de 3.000 €

Pour un bien entre 30.000 € et 50.000 € : 10% du prix net vendeur

+

Pour un bien supérieur à 50.000 € : 5 % du prix net vendeur

sur TERRAINS : 10 % du prix net vendeur avec minimum forfaitaire de : 3000 €

Exemple : pour un bien à 100.000 €

(1ère tranche des 50.000 € = 5.000 €) + (2ème tranche des 50.000 € = 2.500 €) = 7.500 €

Honoraires à la charge du vendeur, sauf convention contraire.

BAREME d'UN AVIS DE VALEUR D'UN BIEN au 28 Août 2008

TVA au taux de 20 % incluse

Avis de valeur verbale **avec** signature de mandat de vente = **GRATUIT**

Avis de valeur écrit **sans** signature de mandat de vente = **60 € TTC**

Avis de valeur **avec rapport écrit** pour succession, donation, banque... = **Tarif horaire 70 € TTC**

**BAREME D'HONORAIRES POUR LOCATION ANNUELLE
A USAGE D'HABITATION au 10/01/2017**

TVA au taux de 20 % incluse

A la charge du propriétaire : Visites, constitution du dossier, rédaction du contrat = 8 €/m²

Etat des lieux d'entrée = 3 €/m²

A la charge du locataire : Négociation, constitution du dossier, rédaction du contrat = 8 €/m²

Etat des lieux d'entrée = 3 €/m²

sans dépasser 8 % du loyer annuel pour chaque partie